



# Se regrouper pour déchiqueter

Organisation d'un chantier : le bois est stocké bord d'allée pour être déchiqueté (forêt de Marchenoir).

Des agriculteurs et des propriétaires forestiers du Loir-et-Cher ont créé une CUMA<sup>(1)</sup> pour valoriser le bois de chauffage en plaquettes. Trois de leurs fondateurs témoignent.

H. Désiré



J. Augis (en bleu) et G. Lucas (à gauche), président et vice-président de la CUMA, examinent une déchiqueteuse.

**Hubert Désiré conseiller forestier à la chambre d'agriculture du Loir-et-Cher**

## En quoi consiste la CUMA ?

L'adhérent dispose d'une déchiqueteuse avec grappin, gros tracteur et chauffeur. Avant, il prépare le chantier (bois bord d'allée) pour éviter les déplacements de la machine dans les parcelles (rendement moindre, casse, tassement du sol). Il récupère ensuite les plaquettes.

## Quelle en est l'origine ?

Deux groupes de personnes cherchaient à valoriser des produits bois : des agriculteurs du Perche sur les haies et des forestiers de Marchenoir (voir encadrés). Simultanément leurs Pays créaient un " Pôle d'excellence rural " sur les bioénergies. Dans ce cadre la chambre d'agriculture a rapproché les deux projets pour trouver une solution polyvalente. Le recours à des CUMA voisines a été testé mais les perspectives

imposaient la création d'une structure départementale avec matériel puissant. L'aide de l'Etat et des Pays Vendômois et Beauce-Val de Loire a été précieuse.

## Et pour l'avenir ?

L'activité démarrera au printemps. Les adhérents alimenteront des chaudières petites à moyennes. Mais nous souhaitons développer cette filière et projetons une structure de commercialisation avec stockage qui garantisse aux utilisateurs volume, qualité et prix. Attention toutefois que le bois soit rémunéré à sa juste valeur et provienne d'une gestion durable ; c'est un engagement des adhérents.

*Propos recueillis par  
Christine POMPOUGNAC  
Ingénieur au CRPF*

## Contacts :

**Jérôme Augis (président) :**  
02 54 80 95 64

**Hubert Désiré (chambre d'agriculture) :**  
02 54 55 20 31

**Jérôme Augis président de la CUMA, propriétaire de 20 km de haies (Perche)**

« Pour alimenter ma chaudière à plaquettes je faisais appel à une CUMA sarthoise mais son matériel était limité : chargement manuel, diamètre maxi de 20 cm. En créant notre CUMA nous disposons d'un matériel performant qui répond au besoin des agriculteurs de valoriser les haies. »

**Antoine Breton gestionnaire de 2 groupements forestiers adhérents de la CUMA**

« A Marchenoir le marché du bois-bûche plafonne. Je pensais produire des plaquettes avec les très petits bois de dégagements sylvicoles. Mais le coût de la main d'œuvre est rédhibitoire. L'idée de créer une CUMA a réorienté mon objectif : en nous regroupant nous disposons d'un matériel puissant ; j'y destine donc les diamètres 30, trop petits comme grumes, trop gros comme bûches. De plus la CUMA réduit le problème croissant du manque de main-d'œuvre puisque le bois est façonné en 4-5 m de long donc nécessite moins de temps. Enfin elle aidera à développer les chaudières bois, dont les collectives. »

## Informations pratiques :

**Matériel :** Déchiqueteuse à tambour. Diamètre maxi : 40 cm. Rendement misé : 35 MAP/h (m<sup>3</sup> apparent de plaquettes)

### Adhésion :

- Ouverte aux agriculteurs et propriétaires forestiers du Loir et Cher
- Achat de parts sociales selon besoins (minimum 50 parts (1 heure) - 1,5 €/part)

**Prestation :** 200 à 230 €/heure (à préciser) dont forfait entretien/déplacement.

(1) CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole